



Sept. 1910

## Chronique du sanctuaire

Juillet 1910

**U**N pèlerinage qui, pour ne s'être pas dirigé vers notre Sanctuaire, n'en doit pas moins prendre place dans notre « chronique » c'est celui de nos paroissiens à la *Croix de Tempérance*, érigée à une des extrémités de la paroisse.

Du 26 Juin ou 3 Juillet les R.R. P.P. Boissonnault et Prodhomme de notre maison du Cap, ont prêché une superbe retraite qui eût, dans notre paroisse, un plein succès.

Elle s'est terminée par un pèlerinage dont on peut rarement être le témoin. A l'entrée des ponts du St Maurice, au carrefour des chemins du Cap, de St. Maurice, des Trois-Rivières, à deux milles de l'église paroissiale, avait été dressée une magnifique *Croix*, en chêne solide. Elle est peinte en noir, et porte, au croisillon, le mot *Tempérance* écrit en grosses lettres jaunes. Sur les moulures qui font l'ornement de la base sont écrits les mots : *Croix de Mission 1910*.

Le dimanche 3 Juillet, était jour de clôture. Sur un large brancard d'une architecture infrangible, un superbe *Christ*

était couché, sur un lit rouge coupé de fleurs et de dentelles. Ce Christ est l'œuvre du sculpteur *Edme Bouchardon* (1698-1762.) L'artiste a voulu et à réussi a représenter un Christ souffrant. *L'homme des douleurs*, tête de l'humanité en souffrance, et suspendu de tout son poids sur ses bras qui se redressent. Il mesure presque six pieds de hauteur et le métal est de la fonte de fer. Il s'agissait de le transporter à deux milles de distance pour le suspendre, aux yeux de la foule, à une croix qui l'attendait. Trois équipes de seize hommes chacune, se sont dévouées à ce transport, et à 3 p. m. la procession s'organisait et se mettait en marche aux portes de l'église. Elle fut vraiment solennelle, grossie sur tout son parcours de l'afflux considérable de ceux qui, à la porte de leurs demeures, en attendaient le passage. Le chemin, dans toute sa longueur, était orné comme aux grands jours de Fête-Dieu, et vraiment c'était un spectacle touchant que de voir là-bas, à la suite des Dames et des jeunes filles vêtues de blanc ce superbe Christ, étendu sur son brancard de triomphe et élevé, au dessus de la foule, par les solides épaules de nos seize volontaires.

Nous devons un cordial merci à tout ce monde si recueilli, si pieux, et dont les refrains dirigés et soutenus par nos chantres si dévoués, n'ont pas cessé sur tout le parcours de la procession. Les cantiques à la *Croix*, à la *Tempérance*, à la *Sainte Vierge*, cantiques de douleur, d'espérance et de pardon se sont succédés sans arrêt.

Là-bas le long de sa Croix, le Christ s'élève, symbole renouvelé de la triste horreur de son crucifiement. Un frisson de pitié parcourt la foule, et on en entend, même des durs, soupirer tout bas : « Mon Dieu que c'est triste. »

Il y a là 1500 personnes, animées de la même foi et du même souffle de contrition. Le R. P. J. N. Dozois o. m. i. benit la Croix, puis le R. P. Prod'homme debout sur une table, adresse à ce peuple frémissant un de ces discours du cœur, comme j'en ai rarement entendu. Ce monument, les jeunes d'aujourd'hui, vieillards de demain, en raconteront un jour l'origine à leurs petits-enfant et arrière-petits-enfants. Ils le leur montreront *face à la paroisse du Cap*, comme le souvenir authentique de leur foi d'aujourd'hui et surtout de leurs *enga-*

*gements de Tempérance.* Aussi, après avoir, d'un élan irrésistible, acclamé le Christ qui peïne sous nos yeux, nos hommes et nos jeunes gens lèvent leurs mains, bien haut en face de la Croix comme pour lui faire serment de loyauté et s'engager à garder but principal de la retraite, leurs promesses de *Tempérance*.

Ne ose prédire malheur aux lâches qui oseront forfaire à cet engagement, car promesse a été rarement faite avec autant de solennité et dans des circonstances aussi touchantes.

Que ce Christ nous garde donc : et vous, pèlerins étrangers, qui viendrez au Cap par la route des Trois-Rivières, arrêtez-vous pour une prière aux pieds de cette croix qui lève sur vous ses bras de pardon et de miséricorde.

\* \* \*

La liste des pèlerinages est moins longue que celle de Juin ; elle a cependant un cachet de rare piété, nous essaierons de le dire tout à l'heure.

Dimanche 3 *Juillet*, pèlerinage de la *Conférence St-Stanislas*, église de l'Immaculée Conception, Montréal.

Dimanche après-midi, 3 *Juillet*, pèlerinage mensuel des *Trois-Rivières*.

Mardi, 5 *Juillet* pèlerinage de la paroisse de Champlain.

Dimanche, 10 *Juillet* pèlerinage de *Ste Anastasie de Lyster*.

Dimanche-lundi ; 10-11 *Juillet*, pèlerinage de la paroisse *St-Barnabé*.

Mardi, 12 *Juillet*, pèlerinage des écoles de *Trois-Rivières*.

Dimanche 17 *Juillet*, pèlerinage des Tertiaires de *St-Roch*,

Mardi, 26 *Juillet*, pèlerinage de la Congrégation des Sœurs de *L'Assomption*, Nicolet,

Mercredi, 27 *Juillet*, pèlerinage de la Congrégation des *Filles de Jésus*, *Trois Rivières*.

\* \* \*

Pendant que notre procession se dirigeait vers le lieu de la clôture de notre retraite, le pèlerinage des *Trois-Rivières* accostait à notre quai. D'aucuns nous ont suivis jusque là, d'autres trifluviens nous y avaient précédés, les autres restèrent ici,

bien seuls et à leur aise, pour y célébrer les gloires et les bienfaits de Notre-Dame du St Rosaire. Il s'établit ainsi, entre le Cap et les Trois-Rivières, une ligne de piété qui ne s'est rompue qu'après plusieurs heures de prières et de dévotion.

Le matin du même dimanche nous étai arrivés, en bateau, le pèlerinage dirigé par la *Conférence St Stanislas*, de Montréal. Depuis plusieurs années les R. R. P. P. Jésuites nous ont fait l'honneur de quelques visites, malheureusement trop courtes. C'est pour nous un devoir de les en remercier, car leur présence ici, avec leurs pèlerins pieux, nous rappelle les longues années de sanctification pendant lesquels les Pères de la Compagnie de Jésus ont évangilisé le Cap de la Madeleine et y ont commencé ces travaux que nous continuons aujourd'hui à la gloire de la même Vierge du Rosaire. Ils dépensèrent ici leurs forces et leur temp et ils furent des premiers bienfaiteurs de ce lieu de pèlerinage. Il y a plus de deux cents ans que les Pères Allouez et Frémin signaient le contract par lequel ils faisaient don à la fabrique du Cap et des dépenses faites pour le transport de la vieille église sur la rivière Faverel et des ornements de sacrifice dont quelques uns peut-être servent encore aujourd'hui.

Le pèlerinage de ce jour ajoute un anneau à cette chaîne de souvenirs qui nous rattache à l'œuvre si féconde des fils de St Ignace sur notre terre du *Promontoire de la Madeleine*. Puisse les prières de ce pèlerinage servir à son développement.

\*.\*

Le mardi, 5 *Juillet*, Champlain nous faisait une visite traditionnelle de bon voisinage. Notre histoire locale raconte bien qu'autrefois, il y a bien longtemps, on se chicanait quelque peu entre gens du Cap et gens de Champlain, et les minutes de la Cour gardent même à ce sujet le récit d'incidents qui ne manquent pas de comique. Nous les raconterons un jour.

Mais ceci est de l'antique et aujourd'hui les quelques familles qui nous arrivent à pied ou en voiture profitent de leur mieux de leur matinée de pèlerinage. Ils ne sont pas très nombreux, mais n'oublions pas qu'il ne se passe presque pas de semaine de l'année sans que quelques pèlerins de Champlain descendent au sanctuaire ; de sorte que le total de ces visites an-



nuelles des paroissiens de Champlain atteint un chiffre assez considérable.

\* \* \*

Dimanche 10 Juillet, pèlerinage de *Ste Anastasie* de Lyster.

Ce pèlerinage nous l'attendions, et avions hâte de le voir arriver : c'est un nouveau venu.

Nos remerciements les plus sincères à M. Houde, le dévoué curé de *Ste Anastasie* pour avoir osé entreprendre la tâche ardue de cette organisation, pour s'y être dépensé sans relâche, et nos félicitations les plus sincères pour le succès qui a couronné ses efforts.

Des nouvelles venues, depuis lors, de là-bas nous ont redit que tout le monde est retourné enchanté de son voyage avec le vif désir de le recommencer l'an prochain. Nous nous en réjouissons d'avance, car le pèlerinage de cette année fut des plus solennels, des plus pieux et des plus consolants.

Après avoir terminé notre retraite du Cap, les R. R. P. P. Boissonault et Prod'homme sont allés à Lyster y donner la même série d'exercices et leur retraite vient se terminer ici au Cap. La matinée est assez avancée lorsque, à l'horizon, on voit poindre la fumée de deux bateaux qui font route ensemble, (j'allais dire bras dessus, bras dessous.) Ils portent près de 1200 pèlerins et, lorsqu'ils accostent, les carillons de bienvenue de nos cloches se mêlent aux échos de la Fanfare de Victoriaville, aux prières, aux chants et redisent bien loin notre joie de voir désormais Notre-Dame du Cap mieux connue dans les fertiles cantons de Mégantic. Le pèlerinage commence ici par une réception des plus cordiales, par la sainte messe et les communions nombreuses, puis il se poursuit par les prières privées, par la toujours impressionnante cérémonie du Chemin de la Croix le long de la *Voie douloureuse* et par cette procession autour des Groupes du Rosaire que termine l'imposition du T. S. Sacrement aux malades. Le soleil baisse à l'horizon lorsque les deux bateaux jumeaux reprennent leur route pour St. Jean Deschaillons emportant ces pèlerins dont les derniers chants et les dernières prières viennent mourir au Sanctuaire sur la première brise du soir.

\* \* \*

La paroisse de St. Barnabé est fidèle à son pèlerinage et à la tradition qui veut que ce pèlerinage se fasse pour la pluie et sous la pluie. On n'y a pas manqué cette année, et après les dernières semaines de chaleur, notre prédécesseur M. l'abbé Duguay nous a délégué notre paroissien qui est son vicaire, M. l'abbé Anselme Bourassa, pour demander de la pluie. Le premier exercice du dimanche soir est à peine commencé que l'orage éclate, laissant tomber sur notre sol et jusqu'à la lointaine paroisse de St. Barnabé les ondes bienfaisantes et l'annonce de meilleures récoltes. Nous y avons perdu la procession aux flambeaux, mais les autres exercices n'en furent que plus touchants, pénétré déjà d'un profond sentiment de reconnaissance pour Notre-Dame du Cap, qui, si tôt avait écouté nos prières.

Le lendemain, 12 *Juillet* tout un flot de petit monde trotte, et trotte "menu" sur notre terrain. Ce sont les enfants des écoles des Trois-Rivières dont au moins une après-midi de vacances doit être consacrée à Notre-Dame du Rosaire. Il échoit encore au R. P. Magnan o.m.i. de faire à ce petit monde cette série d'exercices et d'instructions dans lesquelles il excelle, et de changer en un peuple docile et attentif ces quelques centaines de tout petits.

Ex ore infantium perfecisti laudem.

Les *Tertiaires* de St Roch sont eux aussi pieusement fidèles à leur visite annuelle. Nous n'avons qu'un seul regret celui de n'avoir pas vu un plus grand nombre de pèlerins accompagner ces *Tertiaires* si dévoués à Notre-Dame du Cap. Les fils de St-François des diverses paroisses de Québec se partagent l'honneur d'un pèlerinage à Notre-Dame du T. S. Rosaire, mais tous apportent ici, avec le même costume, le même entrain de piété, le même élan irrésistible.

\*  
\*  
\*

Le Mardi; 26 *Juillet*, nous réservait un spectacle aussi charmant que nouveau.

Que Sa Grandeur, Mgr Bruneau, veuille bien agréer l'expression de notre gratitude pour l'honneur qu'Elle nous fait par sa visite et pour le pèlerinage qu'Elle nous amène. C'est

en effet à un acte de délicate bienveillance de sa Grandeur que nous devons ce pèlerinage du 26 Juillet.

Il n'est pas encore 8 heures que le *Sorel* approche, portant à son bord, avec leur Très Révérende Mère Générale, 220 Sœurs de la Congrégation de l'Assomption de Nicolet. C'est un événement assez rare que celui de toute une communauté religieuse venant consacrer à Notre-Dame du Rosaire les longues et pourtant trop courtes heures d'une journée entière. C'est un événement, dis-je, mais c'est aussi une bénédiction que ce pèlerinage de Monseigneur, accompagné de l'élite de son diocèse. Vous devinez ainsi ce qu'il y avait pour nous d'impressionnant à voir monter à la suite de sa Grandeur, cette longue théorie de voiles noirs et d'écouter cette récitation d'*Ave*, comme seules savent les prononcer les communautés religieuses. Notre terrain se transforme en un immense cloître que les Sœurs occupent bien seules pour s'y livrer, avec toute l'ardeur du Noviciat, à l'accomplissement de leurs exercices réguliers. Le matin là-bas à Nicolet, personne n'est restée en retard, personne n'a rien oublié dans le petit *sac* qui contient le viatique de chacune et voici que la journée commence par la messe de sa Grandeur, par la communion de toute la communauté. On croirait que c'est la retraite qui continue. Tout à l'heure après ce déjeuner enjoué, pris sous nos kiosques, les Sœurs entourent la chaire du haut de la chapelle le R.P. Boissonnault o.m.i. leur raconte les douloureuses étapes du chemin de la Croix. Depuis cinq ans que je rédige cette « chronique » mensuelle, il ne m'a pas encore été donné d'avoir à faire part à nos lecteurs d'un spectacle si pieux. Cet exercice en plein air a été suivi par une grande variété de pèlerins ; il lui manquait de l'avoir été par des pèlerines comme celles d'aujourd'hui, allant dans un ordre rigoureux et d'une allure tranquille de la première station au Sépulchre de Notre-Seigneur, en égrenant leurs prières et leurs chants plaintifs dans l'intervalle des instructions du prédicateur.

L'après-midi est consacré à une longue visite de notre jardin, de notre cimetière puis à la cérémonie dernière : le sermon, la procession autour du Sanctuaire, le chant du Magnificat et la bénédiction du T. S. Sacrement. Le prédicateur qui, au der-

nier exercice, essayait de résumer pour son auditoire l'édifiante histoire des longues séries des bénédictions divines à ce Cap préféré, le prédicateur ne se doutait pas qu'il avait devant lui la sœur du vénéré M. Luc Désilets dont les nombreux rosaires nous ont valu tant de faveurs. Qu'elle et ses compagnes, maintenant retournées au poste de l'obéissance, soient toujours bénies de Notre-Dame du Cap dont elles vont faire mieux connaître l'histoire attachante et aimer la dévotion préférée : le saint rosaire.

\* \* \*

Le *Sorel* disparaissait au tournant du St. Maurice lorsque un coup de téléphone nous communique l'intéressante nouvelle que la belle journée d'aujourd'hui va avoir un lendemain digne d'elle. Les *Filles de Jésus*, dont la retraite générale vient de finir aux Trois-Rivières, feront demain leur pèlerinage de communauté au Cap de la Madeleine. Je n'ai rien à ajouter à la chronique qui précède pour qu'elle soit celle de cette journée : il en faut seulement retrancher l'audition de la sainte messe à laquelle les Sœurs avaient assisté avant leur départ. Mais tout le reste du programme d'hier s'exécute aujourd'hui : même chemin de croix, même promenade dans les allées fleuries du jardin, même sermon, même procession et mêmes bénédictions pour nous.

L'obéissance, nous dit-on, doit arriver bien vite pour beaucoup. D'aucunes resteront dans les postes nombreux du diocèse, d'autres iront à des fondations nouvelles, d'autres aux établissements éloignés de la Côte Nord ou des Provinces maritimes ou même de l'ouest canadien ; que partout Notre-Dame du Cap y porte ses bienfaits et que la lecture de ce bout de chronique rappelle à toutes l'agréable souvenir de la journée du 27 Juillet.

Le mois est fini... il ne pouvait pas mieux finir...

---

Au tribunal correctionnel :

— Enfin ! dit le président, on vous a surpris au moment où vous fracturiez le coffrefort d'un établissement de crédit.

— C'était pour exaucer le vœu de ma mère qui rêvait jadis de me voir entrer dans une maison de banque !



Son Eminence le **CARDINAL V. VANUTELLI**  
(Légat au Congrès Eucharistique de Montréal.)



## La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

### LA MÈRE DE DIEU

10 — *Les grâces gratuitement données.*



A Sainte Vierge Marie a-t-elle possédé, pendant sa vie mortelle, les grâces *gratuitement données* ?

Telle était la question qui terminait notre article de la livraison de juillet. Nous allons essayer d'y répondre aujourd'hui, en avertissant toutefois nos lecteurs que nos conclusions n'auront pas toute la rigueur d'une conclusion théologique.

\* \* \*

La *Sagesse* c'est ce don éminent de concevoir et d'expliquer les mystères de la religion par leurs raisons les plus élevées.

La *Sagesse*, Marie en a joui en ce sens d'abord qu'elle a saisi pleinement le sens des divins mystères, leurs rapports, leurs conséquences. Mais cette contemplation personnelle n'est pas toute la grâce de *Sagesse*. Celle-ci comporte aussi l'exposition éloquente de ces divins mystères, aussi disons-nous que si Marie ne devait pas exercer le ministère officiel de la prédication publique, elle s'est donné cependant à cet enseignement privé que seule elle pouvait donner. On a du recueillir de ses lèvres des détails précieux et des commentaires délicats sur les grands mystères de l'Incarnation, de l'Enfance de Jésus et même de toute sa vie.

La *Science* est un don d'exposition par des raisons moins élevées que celles de la *Sagesse*. Marie, dans son enseignement privé, dans ses colloques familiers avec les premiers chrétiens, a dû faire appel aux raisons les plus simples pour se mettre à la portée des intelligences les plus ordinaires. N'aurait-elle pas continué cet enseignement par paraboles dont Jésus-Christ avait fait un si fréquent usage ? Par là se serait manifestée en elle cette grâce *gratuite* de la science.

La *foi* c'est cette confiance inébranlable dans l'assistance de Dieu, cette *mère des prodiges* selon la formule de St. Jean Chrysostome. Il en faut gros comme un grain de senevé, dit Notre-Seigneur pour transporter les montagnes. Le Saint Evangile semble bien marquer que Marie a fait usage de cette grâce de foi, lorsque, aux noces de Cana, elle demanda à son divin Fils de faire là son premier miracle. Sans s'inquiéter de la réponse elle s'empresse de dire aux serviteurs : « Observez et faites ce qu'il vous dira.

\* \* \*

La *grâce des guérisons* et le *pouvoir des miracles* ne semblent pas avoir été exercés par Marie avant le jour de l'Ascension. La doctrine du Christ était une doctrine si dure et si étrange qu'il fallait qu'il en donnât les preuves éclatantes. Il fallait donc qu'il attira à Lui toute l'attention de ses contemporains. Aussi multiplia-t-il les prodiges, s'en réservant, j'allais dire, le monopole afin d'établir la divinité de son enseignement. Marie se serait donc complètement effacée devant son Divin Fils.

Après l'Ascension, selon le sentiment de St Thomas, Marie ne semble pas avoir opéré de ces grands miracles solennels, comme en faisaient les Apôtres pour solidifier leur prédication de l'Evangile. Ils étaient eux les Apôtres, c. a. d. les ministres officiels du nouveau Testament. On devait croire à leur doctrine parce qu'elle venait de Dieu, mais la preuve de cette qualité divine ils la donnaient abondante dans les faits merveilleux qui l'approuvaient.

Mais ces grands miracles, privilèges des Apôtres, ne sont pas les seuls dont que Dieu a départis à son église. Il est d'autres *grâces de guérison* et de *pouvoir des miracles* qui sont aussi grâces gratuitement données, et qu'on ne peut refuser à la Mère de Dieu. Ces grâces elle les prodigue après sa mort, surtout dans ses sanctuaires choisis et même sur notre Cap de la Madeleine. Pourquoi Marie, Mère de miséricorde et de bonté, n'aurait-elle pas fait usage de ces grâces insignes qui servent à secourir le prochain, à exercer envers lui une charité qui du corps va jusqu'à l'âme pour l'améliorer devant Dieu ?

Nous pouvons ici nous livrer à bien des conjectures, mais nous



n'osons rien affirmer de certain, en dehors de la croyance des grands théologiens et des écrivains pieux et doctes.

\*.\*

Marie fut-elle prophétesse?

Bien des fois nous avons entendu, sur notre terrain béni du Cap, le chant solennel du *Magnificat* : et il nous semble que si prophétie a jamais été réalisée, c'est bien celle que Marie faisait en parlant d'elle-même : « *Et voici que toutes les générations m'appelleront bienheureuse.* »

La prophétie est le don lumineux d'éclairer le présent et de percer les ombres de l'avenir,

Le présent la Sainte Vierge le pénètre, elle comprend les profonds mystères de sa vie et de celle du Christ et, levant son regard sur l'horizon lointains des siècles à venir, elle se voit couronnée de gloire, d'amour et d'honneur. Elle entend déjà les immenses clameurs de tous les âges la proclament *bienheureuse entre toutes les femmes.* Aussi les Pères lui ont-ils reconnu ce don de prophétie manifesté avec éclat dans son *Magnificat* : « Un seul et même artiste, l'Esprit de Dieu, touchait les âmes d'Elizabeth et de Marie, comme deux lyres amies. Elizabeth proclamait Marie bienheureuse... et Marie se donnait la même louange ; ou plutôt c'est le Saint-Esprit, survenu en elle, qui, *prophétisant* par sa bouche virginale disait : vous n'êtes pas seule à me nommer bienheureuse, car voici que désormais toutes les générations m'appelleront ainsi. Je vous le demande, où est la génération qui, depuis cette époque, n'a pas nommée bienheureuse la Vierge inconnue de l'homme, mais enceinte de Dieu par l'opération du St.-Esprit ? La parole prophétique a précédé et l'évènement a prouvé que cette parole était la vérité même. »

..

Disons un dernier mot sur la grâce du *discernement des esprits, du don des langues et de l'interprétation des discours.*

Le *discernement* fait connaître, à celui qui en est doué, le repli du cœur et en découvre les pensées les plus secrètes. Ou encore c'est cet instinct du St.-Esprit en vertu duquel on distingue en soi-même ou dans les autres, de quel principe procè-



dent les mouvements de l'âme et les impressions qui s'y produisent, ce don il me semble que la Sainte Vierge s'en est servi surtout dans ces colloques intimes qu'elle avait avec ceux qui venaient lui demander ses conseils et ses lumières. Elle devait, de son regard si fin et si pur, aller jusqu'à ces détours mystérieux du cœur pour en découvrir les pensées et les besoins cachés et dire la parole qui console, dirige et fortifie.

De là cette *interprétation des discours* et ce *don des langues* qu'au jour de la Pentecôte, elle du recevoir du St.-Esprit.

En ce jour, en effet, l'Esprit-Saint se manifesta sous forme de langues de feu, il se reposa d'abord sur Marie avec la plénitude de ses dons. Ils furent ensuite partagés aux apôtres et aux disciples,

Laisons donc à Marie la primauté des *grâces gratuitement données*. Elle est donc, après son divin Fils, la première en tout, et cela en vertu du grand principe dont nous essayons de tirer toutes les conséquences : *La Maternité divine*.



#### PIE X ET L'ENFANT.

Un jour qu'il passait au milieu des enfants des écoles, venus apporter leurs hommages au Vatican, Pie X vit une menue fillette pleurer. Il s'approcha et la questionna.

“ J'ai peur, dit-elle. — Tu as peur ? et de quoi ? ”

“ J'ai peur d'avoir peur du Pape. — Ne crains rien ; je resterai avec toi quand il viendra ”

“ Tu le connais ? — Oui, il n'est pas méchant. ”

L'enfant portait sur un plateau une petite calotte blanche qu'elle devait offrir au Pape.

On lui fit comprendre que le Pape, c'était l'ami même qui lui parlait.

“ Alors, je te la donne, dit-elle, puisque tu n'es pas méchant ! ”

Le Pape prit la calotte, la mit sur sa tête et la reposa sur le plateau.

“ Tu la reporteras à ta maman ; elle la gardera en souvenir de moi, puisque je l'ai portée. — Non, garde-la, toi, repartit la fillette.

“ Elle est trop grande. — Ça, ce n'est pas possible ; j'ai fait prendre les mesures par mon frère. Garde-la et donne-moi ta vieille. ”

Le Pape rit beaucoup et dut garder la calotte neuve.

C'est M. Camille Bellaigue qui a raconté cette histoire. On y voit comment Pie X est devenu populaire.



VÉNÉRABLE MARGUERITE BOURGEOYS.



## La Venerable Marguerite Bourgeoys

**L**E Dimanche, 19 Juin, à midi, a été lu solennellement devant le Souverain Pontife le décret qui déclare l'héroïcité des vertus pratiquées par la Vénéable Mère Marguerite Bourgeoys.

Celle-ci, on le sait, est née à Troyes, en France, le 17 Avril 1620, et le 20 Juin 1653, elle partait pour le Canada, dans le but de tenir une école à Montréal et d'y instruire les enfants. "Et la Congrégation de Notre-Dame, dont elle est la Mère et la Fondatrice, naquit humblement dans une étable, pour grandir bien vite et atteindre de nos jours au chiffre de 3,000 religieuses répandues dans 70 diocèses du Canada et des Etats-Unis, dans lesquels elles possèdent plus de 200 maisons."

Aussi la lecture de ce décret, en approuvant le passé est-il un encouragement pour l'avenir.

Il a été lu par Mgr Lafontaine le Secrétaire de la Congrégation des Rites. Assistaient aussi à la cérémonie, le Cardinal Vincent Vanutelli, le Cardinal Martinelli : plusieurs évêques et un grand nombre d'ecclésiastiques, entre autres, M. Lecoq, Sup du Séminaire de St. Sulpice à Montréal, M. Dyer, Sup. du Séminaire de Baltimore etc. Tout le Collège canadien était là... Le Saint-Père a repris sommairement les exemples de la vie si héroïque de Marguerite Bourgeoys, et en a tiré une véritable homélie sur l'évangile du jour : "Si votre justice n'est pas plus abondante que celle des Scribes et des Pharisiens," etc. — Le St-Père a parlé avec onction et vigueur, tout à la fois. Un citoyen de Québec présent à la promulgation du décret écrit : "J'ai entendu le Pape faire l'éloge de la fondatrice de la Congrégation de N.-D. C'était beau et impressionnant, et en mon titre de Canadien dont je m'honore, j'ai constaté avec plaisir que le St-Père l'aimait, la vénérait, et semblait dire que bientôt elle sera déclarée sainte." Son Eminence Mgr Vincent Vanutelli, cardinal protecteur de la Cong. de N.-D. de Montréal, se propose de faire ouvrir le tombeau et de faire reconnaître officiellement les restes de la Vénérée Fondatrice, lors de sa visite au Canada à l'occasion du Congrès Eucharistique.

Voici maintenant le décret lu en présence du St-Père le dimanche 19 Juin.

---

### Décret relatif à la béatification et à la canonisation de la Vénéable Servante de Dieu, Marguerite Bourgeoys fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame.

---

Il s'agit, dans ce document, d'éclaircir le doute suivant : Est-il constaté que les vertus théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, aussi bien que les vertus car-

dinales de Prudence, de Justice, de Force et de Tempérance, et celles qui leur sont affiliées, ont existé à un degré héroïque dans le pas et en vue de la fin dont il s'agit ?

(Traduction)

Elle est connue de tous cette sentence de la Sainte Écriture : " Dieu a choisi pour confondre les forts ce qui était faible au gré du monde " (I Cor, I 27). La vérité de cette parole a éclaté dès le commencement de l'Église, mais elle nous apparaît d'une façon merveilleuse dans la présente cause. Il est question, en effet, d'une femme, du nom de Marguerite Bourgeoys, née à Troyes, en France, le septième jour d'avril, l'an du salut 1620, qui, sur l'ordre de Dieu, oubliant son sexe et sa frêle constitution, d'abord seule, puis avec quelques compagnes choisies, auxquelles elle donna le nom de *Sœurs* de Notre-Dame, souffrit de rudes épreuves pour former selon la règle de la foi chrétienne les mœurs des hommes vivant dans les régions du Canada, digne tant par la grandeur de son courage que par ses voyages et ses travaux, de paraître reproduire la vie et la pratique de l'apôtre Paul.

Fort remarquable fut sa piété envers la Très-Sainte Eucharistie, vers laquelle, comme poussée par une impulsion de l'Esprit-Saint, elle était très ardemment entraînée, s'efforçant tout d'abord de faire rendre par tous un culte singulier à un si grand Sacrement.

Ayant contracté une maladie pour s'être dévouée au salut d'une sœur qu'on croyait devoir être utile à sa communauté, elle s'endormit très-saintement en Dieu à l'âge de quatre-vingts ans. Dès que la nouvelle de sa mort fut répandue, les Canadiens la pleurèrent plus que des fils une mère, déclarant que, en vertu de son rôle spécial envers l'Église, elle était bienheureuse, et la mère très-aimante de la colonie.

Cette opinion de sa sainteté s'étant accrue de jour en jour, on entreprit de promouvoir la cause auprès de la Sacré Congrégation des Rites. Après donc avoir recueilli les preuves et tous les autres documents exigés par la règle du droit, une triple procédure concernant les vertus héroïques de la Vénérable Marguerite Bourgeoys fut institué : d'abord, dans l'assemblée anti-

préparatoire le 14 des calendes de juillet de l'an 1907, au palais du Révérendissime Cardinal Aloysius Oréglià, évêque d'Ostie et de Vellitri, ponent de la cause ; puis, dans la réunion préparatoire convoqué au Vatican le 4 des ides de janvier de l'année courante : et enfin, dans la convention générale tenue récemment en présence de Notre Très Saint Père, Pie X, le 7 des ides de juin, dans laquelle le même Révérendissime Cardinal ponent ayant proposé le doute suivant : " Est-il constant que les vertus Théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, ainsi que les vertus Cardinales de Prudence, de Justice, de Tempérance et de Force avec leurs vertus connexes, ont existé chez la Vénérable Servante de Dieu, dans un degré héroïque, dans le cas et pour la fin dont il s'agit ? les Révérendissimes Cardinaux et Pères Consultants ont donné chacun leur voix : Notre Très-Saint Père a jugé bon de surseoir, et a exhorté les assistants à solliciter par la prière la lumière requise pour bien juger.

Mais en ce jour, après le Saint Sacrifice, s'étant rendue à cette salle du palais du Vatican, Sa Sainteté y a convoqué les Révérendissimes Cardinaux Sébastien Martinelli, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et Aloysius Oreglia, ponent de la cause, ainsi que le Révérend Père Alexandre Verde, Promoteur de la Foi, et moi-même, secrétaire soussigné, et en notre présence, a déclaré solennellement : Il est constaté que les vertus Théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, ainsi que les vertus Cardinales de Prudence, de Justice, de Tempérance et de Force, avec celles qui s'y rattachent, ont existé chez la Vénérable Servante de Dieu, Marguerite Bourgeoys, à un degré héroïque, dans le cas et pour la fin dont il s'agit ; de sorte qu'on peut procéder à l'examen de quatre miracles."

Le présent décret, d'après un ordre de Sa Sainteté en date du 13 des calendes de juillet 1910, doit être publié et rapporté dans les Actes de la Sacrée Congrégation des Rites.

Frère SÉBASTIEN Cardinal Martinelli

Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites

† PIERRE LA FONTAINE, évêque de Chariste

Secrétaire.

N. B.—Après la lecture de l'article qui précède, nos lecteurs seront heureux sans doute de lire aussi la vie complète de la Vénérable Mère *Marguerite Bourgeoys*, par Margaret-Mary *Drummond* et traduite de l'anglais par *Joseph Brunceau* P.S.S., on peut se le procurer à Montréal, chez les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Quelle que soit notre connaissance des origines canadiennes, on trouvera dans ce livre des détails très intéressants et même inédits.



### L'emploi de la vie.

— Vous avez quel âge, Monsieur?

— Trente-trois ans.

Trente-trois ans !... Ah ! vous me rappelez une effrayante histoire..

En deux mots, la voici :

“ Un soir d'hiver de l'année 1821, lord Byron, le grand poète anglais, écrivait tristement : “ *Ci-gît la trente-troisième année d'une vie mal dépensée.* ”

“ Et, peu après, il était mort. ”

Ami lecteur quel âge avez-vous ? Combien d'année bien dépensées c'est-à-dire employées comme un chrétien doit le faire, pour Dieu, pour le bien, pour se préparer une place au paradis ?

Combien de semaines bien dépensées en cinquante ans, soixante ans ?

Combien de jours ?

Calculez.

---

### LE CULTE DE LA SAINTE VIERGE.

Une petite Irlandaise de neuf ans se trouvait un jour dans une famille protestante.

Le ministre, y étant venu en visite, se mit à l'interroger :

“ Chère enfant, sais-tu bien tes prières ?

— Oui, Monsieur. ” Et aussitôt elle se mit à réciter le *Pater*.

“ Très-bien dit le ministre.

Mais comme l'enfant ajoutait l'*Ave Maria*, il l'interrompit en disant :

“ Il ne faut pas prier la Vierge Marie.. passe au *Credo*. ”

La petite fille récita le Symbole des Apôtres avec la même perfection. Mais arrivée à ces mots : “ qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la.. ”, elle s'arrêta tout court :

“ La voilà encore, dit-elle, que faut-il en faire ? ”

Le ministre, interdit, ne sut que répondre. Mais rentré chez lui, il réfléchit ; et la question naïve de la petite catholique fut le point de départ de sa conversion.



L'ARCHANGE RAPHAEL ET LE JEUNE TOBIE.





## ST. RAPHAEL, ARCHANGE.

(12 Septembre.)



APHAEL se doit traduire « remède de Dieu, baume divin » ; c'est l'ange que Dieu envoie auprès des malades pour leur procurer la santé. Il a reçu de notre benoît Seigneur le double office de veiller sur les voies de la terre et sur les souffrants. Et pour ceci prouver, remarquez qu'il ne se contente pas de conduire le jeune Tobie en son chemin, il le ramène à la maison paternelle, et là il illumine les yeux de son père, qui avaient été infestés par les hirondelles.

Il appert que Raphaël soit garde des passants et viateur par un miracle qui est lu au *Livre des Gestes des Français*. Un citoyen d'Orléans, qui allait révéler monseigneur saint Jacques en Espagne, se recommanda à l'archange. Et comme proche une forêt il était attaqué et poursuivi de brigands, un compagnon se présenta qui l'accompagna jusqu'au bord d'un grand fleuve, et là, tout soudain, ils furent tous deux transportés par force divine sur l'autre rive, et se virent en sécurité des larrons. Lors le compagnon disparut. Mais le pèlerin avait bien reconnu l'archange gardien de son voyage.

Semblablement il appert que saint Raphaël archange est médecin de ceux que travaille en langueur la maladie. L'an de Notre-Seigneur 1315, un jeune homme fort et robuste entra au couvent des prédicateurs de Derby, en l'isle d'Angleterre, lequel souffrait une dure maladie nommée mal caduque et était fort persécuté, parce que souvent il tombait à terre et y était détenu l'espace de trois heures. Or un frère du nom de Richard pria pour lui, auquel l'archange apparut en son dormir et lui annonça que si le malade voulait faire vœu de continence perpétuelle et de jeûner tous les lundis en l'honneur des anges, il récupérerait santé. Ainsi fit le novice, et incontinent fut guéri et plus jamais ne tourna souffrir.



## Souscriptions pour les "Stations" du Rosaire

et pour L'EMBELLISSEMENT du terrain.

*du 25 Juin au 25 Juillet 1910*

### Pour les voyages de terre :

Dame Pierre Bourdage : Caplan : 25cts.—**Abonnée** : St.-Sylvestre : 25cts.  
 Dame Théophile Ethier : Bouchette : 25cts.—**Abonnée** : Québec : 50cts.  
 Pèlerin : \$1.00.—**Dame A. Nadeau** : Beauceville : 50cts.  
**Dame A. Comeau** : St.-Léonard d'Acton : 25cts,  
**M. Vézina** : Champlain : \$2.00.

### Pour les Stations du Rosaire :

Une Orpheline : Château-Richer : 25cts.  
 Dame Ferdinand Desjardins : Ste.-Rose : 25cts. -  
 Delle Aurélie Lanouette : Ste.-Anne de la Pérade : 30cts.  
**M. François-Xavier Craig** : Montréal : \$25.00.  
 Anonyme : Shawenegan : 50cts.—**Delle Odile Jean** : Lawrence : \$1.00.  
 Anonymes : \$0.95.—**Dame S. Breton** : Danielson : 40cts.—**Abonnée** : 25c.  
**Dame O. Gélinas** : St.-Barnabé : 25cts.  
**M. J.-B. Langlois** : St.-Adelphe : 25cts.—**Anonyme** : 25cts.  
**Philomène Bilodeau** : Maitland : 40cts.  
**Dame Achille Blondin** : Bécancourt : \$2 00.—**Anonymes** : 45cts.  
**Anonymes** : Québec : 75cts.—**Famille Fortier** : Valleyfield : \$3.00.  
**Abonnée** : Ste.-Agathe : \$1.00.—**Anonyme** : Trois-Rivières : \$5.00.  
**Dame U. Brunelle** : Escanaba : \$1.00.—**Anonyme** : 15cts.  
**Anonyme** : St.-Joseph, Beauce : \$1.00.—**E. B.** : Sorel : 10cts.  
**Kate Dumont** : Chartley : \$1.00.

---

### MOTS POUR RIRE.

Très chic !

X... , un de nos plus sympathiques ratés, circule avec des souliers d'un invraisemblable délabrement.

— Fais donc attention, lui disait l'autre jour un ami. L'ongle du pouce passe.

— Ça ne fait rien ; je le vernis quand je vais dans le monde.



## Notre-Dame des sept douleurs.



POUR mieux exciter notre reconnaissance à l'égard de la Très-Sainte-Vierge, l'Eglise nous propose à deux époques différentes de l'année, le souvenir des douleurs que Marie a endurées pour nous. Pendant le carême, elle mêle ce souvenir à celui des tourments de son divin Fils, et pendant le mois de septembre, elle le renouvelle, comme pour nous dire que nous ne saurons jamais assez remercier cette généreuse Mère, ni compter trop vivement à ses souffrances.

Ah ! c'est que Marie a puissamment contribué à notre rédemption par un long et douloureux martyre. En même temps qu'elle adhérait à la volonté divine en prononçant le *Fiat* si impatientement attendu du Ciel et de la terre, elle consentait aussi à l'immolation du Dieu qui allait devenir son fils. *Mère* et *martyr*, voilà ce qu'elle devint à ce moment solennel ; martyre destinée à des souffrances qui ne devaient avoir au-dessus d'elles que les souffrances de l'Homme-Dieu.

A partir de ce moment, en effet, Marie eut constamment présente à l'esprit la Passion de son divin Fils, avec tous les détails et toutes les particularités qui devaient la rendre si douloureuse et si cruelle vit, dès ce moment et chaque jour de sa vie, la scène si douloureuse de l'agonie au Jardin des Oliviers ; elle contempla son divin Fils la face contre terre, n'osant plus lever ses yeux vers le Ciel à cause des iniquités du monde dont il avait voulu se charger, et ne trouvant, du côté de la terre qu'il allait sauver, que l'indifférence et le mépris.

Quelle ne dut pas être sa douleur, pendant cette longue période de 33 ans, quand elle contemplait en esprit son divin Fils renié, en quelque sorte, par le Père Eternel qui ne voyait en lui que le pécheur méritant toutes les foudres de sa justice, et délaissé par ceux-là mêmes qu'il appelait, quelques instants auparavant, ses meilleurs amis ! Délaissé... ce n'est pas assez ; il devait être trahi par l'un d'entre eux, et trahi de la façon la plus ignominieuse qui puisse se concevoir, en recevant de sa part le signe de l'amitié, le baiser qui devait ajouter à l'infamie de la trahison toute l'amertume de la plus cruelle ironie.

Et de cette nuit cruelle qui suivit la trahison, Marie avait une vision exacte et constamment présente à son esprit. Les chaînes dont on chargea Celui qui était l'innocence même ; les mauvais traitements qu'on lui fit subir depuis le Jardin des Olives jusqu'à Jérusalem ; les cris de la populace en délire qui réclamait sa mort ; la lâcheté de Pilate à qui la peur arracha une sentence capitale ; la cruauté des soldats et des valets pendant la scène sanglante de la flagellation ; le reniement de l'apôtre à qui Jésus réservait l'honneur d'être le fondateur de l'Eglise qu'il devait édifier dans son sang ; la rencontre infiniment douloureuse du Fils et de la Mère sur la route du Golgotha ; le supplice de la Croix avec les tourments qui devaient l'accompagner ; enfin la mort du Sauveur entre deux scélérats et sa sépulture dans le tombeau de Joseph d'Arimathie, toutes ces scènes de la Passion et de la mort du Sauveur n'étaient-elles pas autant de flèches acérées qui transperçaient sans cesse le cœur de cette tendre mère ?

Oh ! qui pourra jamais comprendre ce que fut ce long et douloureux martyre ? Et qu'on ne dise pas que cette révélation des souffrances de Jésus faite à Marie, dès l'instant où elle consentit à être sa Mère, apporta à son âme une force qui devait en amortir la rigueur. Nous en prenons à témoin toutes les mères qui affirmeront avec nous que cette vision perpétuelles des souffrances réservées à son divin devait nécessairement augmenter de jour en jour sa douleur.



## Pater noster !

Le vendredi soir, les sept barques de pêche étaient sorties du petit port breton de Kermaror. Le temps était calme et la brise légère, une jolie journée de fin d'octobre, avec un ciel nacré, une mer sommolente où se laissaient paresseusement bercer les mouettes blanches. Le pauvre hameau semblait tout brave au soleil couchant avec sa vieille église dont le clocher découpait en dentelles bizarres sur le clair azur, et sa ceinture d'étroits jardinets dont les chrysanthèmes d'or les dahlias pourpres et les marguerites d'automne d'un violet pâle fleurissaient et se trémoussaient au souffle tiède de l'Océan.

On devait pêcher dans les passages de l'île de Sein, en vue de l'éperon terrible du Finistère. Tous les hommes étaient partis, et les garçons et les garçonnetts. Il ne restait à terre que les femmes et les plus jeunes enfants, le curé et le sonneur, un vieux pêcheur, Yvonnec, qui ayant une jambe de bois, ne prenait plus la mer.

Ils partirent gaiement. En vain la vieille Claudine, dont le mari et les quatre fils avaient été rejetés un soir par la tempête, les yeux fermés pour toujours, sur la grève des Trépassés, hochait sa figure ridée et morte, en disant d'un ton de colère que c'était tenter le bon Dieu, que de mettre à la voile le vendredi. Personne ne l'avait écoutée. Le baromètre de M. le Curé était, d'ailleurs, au beau fixe. Et puis, le voyage serait très court. On rentrerait le lendemain, avant la nuit, avec une pêche abondante qui permettrait de fêter la Toussaint trois jours plus tard. C'est à peine si les femmes avaient dit adieu à leurs hommes. Seule, cette vieille sibylle de Claudine était assise contre le grand crucifix de bois ; ses cheveux gris secoués par le vent sur les épaules serrées dans son châle noir, immobile, elle avait suivi du regard jusqu'à la nuit, avec une tristesse morne, les sept voiles blanches qui s'abîmaient dans la brume rousâtre de l'horizon.

La nuit fut bonne. Mais, le samedi, vers midi, le vent fraîchit, le ciel ternit, la mer moutonna, impatiente, méchante, et courut plus vite au rivage où elle jetait des bouquets d'écume ; puis de longs nuages livides s'avancèrent du nord-ouest en cortèges de plus en plus pressés : un bruissement grave, continu, toujours plus fort, grondait au large ; le vent des accès de rage brusque qui irritait la fureur des vagues de plus en plus hautes. Les femmes se tinrent tout l'après-midi rangées le long de la plage, muettes, tenant par la main leurs petits garçons et leurs fillettes ; pas une voile ne se montrait au loin. La vieille Claudine, courbée et frissonnante, rampa jusqu'au milieu de la jetée ; au crépuscule, elle était encore là, face à face avec la haute mer déchainée, ramassée sur elle-même et toute noire, au lueurs sépulcrales de la tempête.

Cette nuit, les lampes veillèrent jusqu'à l'aurore dans les pauvres chaumières de Kermaror.

Au matin du dimanche, l'ouragan redoublait encore de violence. La mer bondissait jusqu'aux jardinets dont elle arrachait et broyait les dernières fleurs ; le vent semblait tomber du ciel, telle qu'une masse énorme qui s'écroule tout d'un coup ; les lames, droites comme des murs souffletaient le crucifix de la jetée ; des torrents de pluie dérobaient parfois la vue de l'Océan, et toujours là-bas, vers le Raz, là où les pêcheurs luttaient contre la mort, grandissait comme un roulement de tonnerre, et, plus après, des rochers de la côte fouettés par les flots, s'élevait une clameur aiguë, désespérée, presque humaine.

Alors les femmes n'eurent plus le courage de regarder la mer. Elles montèrent en lente procession à leurs petite église... Yvonnec sonna la cloche pour l'heure de la messe. La cloche était fêlée et sa voix cassée ajoutait au tumulte de l'orage une lamentation d'agonie.

L'église était douloureusement sombre et triste. Près de la porte latérale ouverte du côté de la mer, la chapelle de Saint-Anne, isolée du reste de l'édifice, s'enfonçait comme en une grotte profonde. Les femmes allumèrent de minces cierges jaunes devant l'autel et s'agenouillèrent avec les enfants aux pieds de la Dame de Bretagne. Elles essayèrent de prier, mais les paroles ne venaient plus à leurs lèvres. Les vieilles se tenaient inertes, presque farouches, songeant aux naufragés du temps de leur jeunesse ; les plus jeunes pleuraient silencieusement. Le vent et la pluie faisaient frémir les vitraux délabrés de l'église. A l'entrée du chœur un vaisseau de haut bord, un ex-voto très ancien et très naïf, suspendu à la voûte, avec son capitaine tout doré debout au banc de quart, se balançait indolemment. Le chœur, le maître-autel et la nef du milieu recevaient de tous ces petits cierges, dont la lumière vacillait autour des piliers, un rayonnement mélancolique.

Le petit Enogat, l'unique enfant de chœur, agita la clochette, et le curé, incliné récita le *Confiteor*. Depuis près d'un demi-siècle que le pauvre prêtre était recteur de Kermaror, jamais il n'avait vu temps plus terrible. De tous ces pêcheurs qu'il avait baptisés ou mariés, combien reparaitraient au village ? Et les mères, et les veuves, et les orphelins, par quelle merveille de charités, lui, si dénué de toutes choses, pourrait-il soutenir leur misère ? C'était bien une messe de morts qu'il allait célébrer ; il avait revêtu, en signe de deuil, a chasuble violette et, dans son trouble, les yeux pleins de larmes, il feuilleta lentement le missel à la gauche de l'autel, cherchant d'une main qui tremblait les oraisons, l'épître et l'Évangile du jour.

Un coup de vent plus formidable fit tressaillir l'église ; la porte s'ouvrit sur la mer et le vieil Yvonnec, tête nue, tout ruisselant, parut au seuil ; d'un grand geste d'épouvante, sans dire une parole, il signalait à l'extrême horizon, à la rencontre du ciel ténébreux et de la mer blanchissante, trois ou quatre points noirs qui montaient retombaient, s'engouffraient

tout à tour. N'étaient-ce point les pères, les maris, les fils et les frères, qui périsaient là-bas ? Les femmes, entraînant, leurs petits, sortirent en toute hâte, comme pour montrer du rivage aux mourants, à leur dernière minute, les figures bien aimées. Enogat, dont le père était parti avec les autres, s'enfuit éperdu par la sacristie. L'église demeura vide, tandis que le vieux recteur qui n'avait rien vu, ni rien entendu, lisait d'une voix brouillée une épître de saint Paul aux chrétiens de Rome.

A ce moment, la porte s'ouvrit encore et une petite fille de dix ans, tout en noir, trempée de pluie, coiffe de mousseline flottant sur le cou, les cheveux dénoués, se glissa timidement dans l'église. Elle traînait un antique parapluie de laine rouge, aussi haut qu'elle et marchait chaussée de sabots qu'elle retira tout aussitôt par respect pour la maison du Seigneur. Après avoir appuyé contre la muraille son parapluie, elle gravit les deux marches de l'autel de Sainte-Anne, baissa la nappes et y déposa un bouquet de marguerites flétries par la tempête ; elle sortit de sa poche un reste de cierges, plus petit et plus chétif que son petit doigt, l'alluma gravement et le rangea parmi les autres, puis, sans bruit, pénétra dans la nef obscure et s'agenouilla sous la chaire, les mains jointes sur le giron, toute pâle, afin d'assister à la messe.

Le curé abandonné par son jeune clerc, avait porté lui-même le missel à la droite de l'autel. Il lisait l'Évangile selon saint Jean, la guérison de l'enfant mourant de Capharnaüm. Aux paroles de Jésus ; *Nisi signa et prodigia videritis, non creditis*, le vieux prêtre, peu soucieux du rituel, avait ajouté, se tournant vers le crucifix : "Encore un miracle, mon Dieu, au nom de votre passion et de votre couronne d'épines, au nom de votre Mère !"

La petite fille entendit et soupira tout bas : "Ainsi soit-il." Elle n'avait plus ni père, ni mère mais seulement son frère Patrice, un garçon de quinze ans, sa seule famille au monde. Tout à l'heure, elle avait eu une peur si grande de l'Océan, où se débattait Patrice, qu'elle s'était réfugiée dans l'église. Et elle trouvait très convenable que, ce jour-là, pour mieux se faire comprendre, le curé parlât de temps en temps français au bon Dieu.

Quand il eut achevé de lire l'Évangile, le curé se tourna vers la nef et dit :

Mes enfants, il faut prier pour ceux qui sont au péril de la mer. Récitons ensemble un *Pater*, afin que Jésus-Christ prenne en pitié les naufragés."

Et il commença l'oraison : *Pater noster*.

Pas une voix ne s'unissait à la sienne. Le vent et la pluie battaient toujours les vitraux de l'église ; la clameur des flots résonnait dans l'ombre des voûtes. Il pensa que les femmes étaient toujours groupées à l'autel de Sainte-Anne, dans l'encoignure de l'église cachées par les piliers, et sur un ton plus fort :

"*Pater noster qui es in caelis !*"

Mais dans la chapelle où les petits cierges s'éteignaient l'un après l'autre, aucun écho ne répondit.

Le prêtre se demanda si l'ange de la mort n'avait pas emporté entre ses bras la paroisse entière. Pour la troisième fois, il cria, avec une grande angoisse, dans le désert de son église :

*" Mater noster, qui es in celis, sanctificur nomen tuum ! "*

A lors, au fond de la nuit, la voix de la petite orpheline s'éleva, très pure :

*" Adornat regnum tuum : fiat voluntas tua sicut in celo et in terra ! "*

Et quand elle fut à la fin de la prière, la voix s'éteignit en un simple mot.

Mais la supplication de l'enfant monta, par delà la tempête, plus haute que le grondement rauque des floes, plus sonore que la platitude sifflante du vent, jusqu'au Vère qui est aux Cieux. L'Océan s'adoucit peu à peu, et le soir, de ce dimanche, les sept barques tirées à la corde d'un bout à l'autre de la jetée, par le receveur, le sonneur et toutes les femmes et tous les enfants, mouillés jusqu'aux os, s'échouèrent l'une après l'autre sur la plage de Kermaroc. Les mâts étaient rompus, les voiles déchirées, les rieurs et les poissons, mais personne, ni vieux, ni jeune, ne manquait à l'appel. Et ils jurèrent à cette vieille sybille de Claudine de ne plus tenter le bon Dieu en prenant le large un vendredi.

Em. CRÉMAUX.



MOT D'ENFANT

Une vieille dame est en visite chez une de ses amies dont la petite fille pleure, et pour la consoler la vieille dame la prend par la main :

— Et ! que c'est vilain de pleurer ainsi, lui dit-elle ; c'est cela, qui, plus tard, rend les petites filles laides.

L'enfant au milieu de ses larmes :

— Vous avez donc bien pleuré, vous ?

\*\*\*

Quelqu'un demandait à une petite fille :

— Qu'aimes-tu mieux, de ton chat ou de ta poupée ?

La petite fille se fit longtemps prier pour répondre ; puis elle dit tout bas à l'oreille du questionneur :

— Vois-tu, j'aime mieux mon chat ; mais n'en dis rien à ma poupée !..

\*\*\*

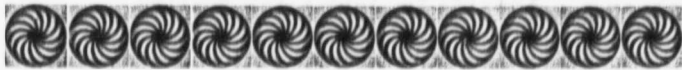
Bob, au collège, est toujours le quinzième sur quinze élèves.

Hier, il arrive triomphant :

— Papa, je suis le quatorzième !

— Ah !

— Il y a un élève qui est parti.



## Pourquoi le Brigadier Bridoux ne boit plus d'Alcool

**C'**EST à la suite d'une aventure épouvantable, d'une de ces aventures qui font dresser les cheveux sur la tête, que le brigadier Bridoux, gabelou émérite, très apprécié de ces chefs, en était arrivé à professer un éloignement profond pour ce liquide que l'État voudrait monopoliser et qu'il couvre de droits fiscaux aussi élevés que vexatoires ; le brigadier Bridoux ne pouvait pas voir un verre d'alcool sans être pris de nausées et pourtant, autrefois, il ne ressentait pour les liqueurs en général et pour l'alcool en particulier aucune antipathie, au contraire.

Il était affecté à la gare de Lyon.

Bridoux était un gabelou facétieux, ayant toujours le mot pour rire : avec cela, très zélé, il n'était pas facile de lui en remonter. C'était d'un oeil de lynx qu'il scrutait les voyageurs, les sondant du regard, éventrant leur valise d'une main brutale : bien malin celui qui pouvait se vanter d'avoir trompé sa vigilance.

Lorsqu'il avisait un voyageur pressé, il ne manquait jamais de lui faire ouvrir ses malles, et il prenait un malin plaisir à en bousculer tout le contenu.

Je l'ai dit : il était facétieux.

À la descente des trains, il interpellait les voyageurs d'un ton goguenard :

Une dame portait-elle une minuscule sacoche :

— Qu'est-ce que vous cachez là-dedans ? demandait-il sévèrement.

— Rien monsieur.

— Pas de gibier, pas de lièvre.

— Oh ! monsieur, un lièvre dans ce sac.

— Cela va bien, circulez.

Il découvrait les paniers des maraîchères, cassait les œufs ; il faisait ouvrir les valises, s'amusait à sortir les objets d'un usage intime, les bonnets de coton ; il jouissait de la confusion des voyageurs.

Un matin, un de ceux-ci débarqua par l'express de Marseille, Bridoux était de garde.

Le voyageur possédait, outre sa malle un caisse en zinc qui mesurait 2 mètres de long.

— Vous n'avez rien à déclarer ? demanda le brigadier.

— Absolument rien, dit le voyageur ; dans ma malle il n'y a que du linge ; quant à cette caisse, je la laisse à la consigne : je reviendrai la chercher demain.

— Circulez, dit le brigadier qui fit une marque à la craie sur la malle.

Quand tous les voyageurs furent sortis, Bridoux, accompagné des douaniers, tourna autour de la caisse ; elle lui paraissait suspecte.

— On n'a pas des caisses de cette longueur-là, dit-il ; cela en me paraît pas naturel.

Il frappa sur les parois, la caisse rendit un son mat ; évidemment elle était pleine.

Deux douaniers se mirent à la secouer, on entendit clapotement.

Elle renferme du liquide observa le brigadier.

— Cela est louche, opinèrent les douaniers.

— Il est probable que ce n'est pas de l'eau, remarqua le brigadier.

— Pour sûr, approuvèrent les douaniers ; vous l'avez deviné tout de suite, brigadier.

— Ce colis vient de Marseille, reprit un gabelou : à moins que ce ne soit de l'eau salée.

De l'eau de la mer, ajouta un deuxième.

— De l'Amer Picon plutôt riposta le brigadier qui était en verve.

Les douaniers s'esclaffèrent.

— On va s'assurer, dit le brigadier.

Muni d'une vrille un douanier pratiqua une ouverture dans le couvercle de la caisse ; par l'ouverture il introduisit une sonde. Il flaira.

— C'est de l'alcool, dit-il.

Le brigadier flaira à son tour.

— C'est de la bonne alcool, je m'en doutais dit-il. Ah ! mon



gaillard, tu veux passer de l'alcool en contrebande, tu a compté sans le brigadier Bridoux.

Qu'on aille chercher des verres ajouta-t-il, nous allons goûter le corps du délit.

Cette proposition mit les gabelous en gaieté.

L'un d'eux courut à la buvette de la gare et en rapporta des petits verres ; le brigadier invita les employés de l'octroi et il remplit les verres.

Chacun flaira le sien d'un air connaisseur et l'avalâ d'un trait.

— On dirait qu'elle a comme un goût, remarqua un employé de l'octroi.

— Un goût de revenez-y, dit le brigadier en prenant un air fin ; encore une resucée.

Les verres furent de nouveau remplis ; on trinqua à la santé du voyageur.

Le brigadier Bridoux, en bon père de famille en remplit une bouteille pour la faire goûter à sa femme et à ses enfants.

Le lendemain, lorsque le voyageur se présenta à la consigne, le brigadier l'attendait.

— Rien qui paie les droits.

— Ce n'est pas du gibier ? insinua le brigadier.

— Du gibier ? Oh ! non, répondit le voyageur. Cette caisse renferme le cadavre d'un gorille que je rapporte d'Afrique et que je me propose de faire empailler.

Le coup du cadavre, ricana le brigadier incrédule, on ne nous le fait pas souvent ; mais nous le connaissons quand même ; cette caisse renferme de l'alcool ; je dresse procès-verbal, passez bureau.

— De l'alcool ? dit le voyageur, comment le savez-vous ?

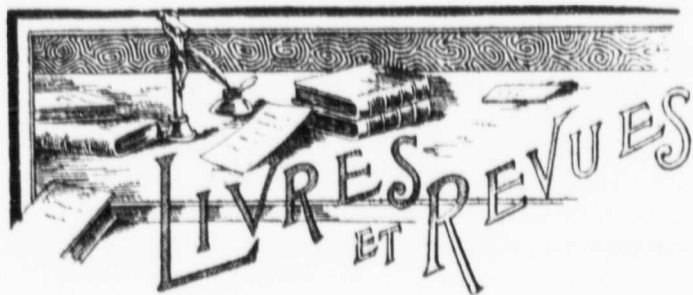
— J'en ai goûté.

— Vous ne vous en vantez pas ?

— Nous en avons bu pour apprécier le degré ajouta malicieusement le brigadier.

— Malheureux ? qu'avez-vous fait ? s'écria le voyageur en faisant sauter le couvercle de la caisse dans laquelle on aperçut le cadavre du singe qui flottait dans un bain d'alcool.

Voilà pourquoi le brigadier ne peut plus voir de l'alcool sans éprouver le mal de mer.



**Revue Canadienne.**—Sommaire de Juillet 1910 : *P. A. Archambault* : Hymne à Jésus-Hostie (*poésie*).—*Le Père Galtier* : Les Congrès Eucharistiques (*suite*).—*Élie J. Auclair* : Le parler français au Canada.—*Léonidas Perrin* : Le Socialisme (10).—*Jules Fournier* : "Chantecler" à la Scène.—*Ths. Chapais* : A travers les faits et les œuvres.—*Élie J. Auclair* : Chronique des Revues.



**La Réponse**—Sommaire de Juillet 1910 : *Duplessy* : Le Purgatoire des riches et le Purgatoire des Pauvres.—*G. L. Berthon* : Enfoncé, Figaro!—*E. Duplessy* : L'économiste infidèle.—*A. Besson* : Galos sur des endayres.—Questions et réponses.—Apologétique au jour le jour.—*E. Duplessy* : Cloches et crécelles.



**Qui vive? France "Quand même!"** par Paul DÉROUËDE. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. Bloud et C<sup>o</sup>, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI).

De quelque façon qu'on apprécie l'action politique de Paul Dérouède, personne ne conteste les qualités de merveilleux entraîneur d'hommes qu'il a manifestées au cours de sa carrière oratoire. Et cependant, tandis que son œuvre en vers est entre toutes les mains, on n'avait pas encore songé à réunir ses discours. On les trouvera ici, du moins ceux d'entre eux qui ont retenti à travers le pays et qui font, pour ainsi dire, partie de son histoire. L'auteur n'a pas cru qu'il dût faire disparaître de ces pages tout ce qui n'a pas trait directement à nos revendications nationales et à la reprise des provinces perdues, estimant qu'il y aurait ou hypocrisie, sinon lâcheté à dissimuler ses opinions personnelles et à faire le silence sur les graves conflits politiques auxquels il a été mêlé. Le lecteur trouvera là l'ensemble des doctrines et des croyances qui font l'âme de la Ligue des Patriotes. Le distingué secrétaire de cette Ligue, M. Florent Matter, a rédigé de brèves notices qui remettent en leur cadre chacun des morceaux dont est composé ce livre.



*R. G. P.*—**Autour de la Buvette.**—Cet opuscule de 120 pages, dû à l'infatigable plume de M. P. G. Roy, de Lévis, est opuscule s'attaque fortement à *Vennemi qu'il nous faut combattre : L'alcool*. C'est un ensemble de traits, de citations, d'histoires, de faits, de chiffres qui nous laissent dans l'âme une impression de tristesse. Est-il donc possible qu'il y ait au monde tant de malheureux qui s'abrutissent avec de l'alcool.

Pour enrayer ce mal lisez et faites lire *Autour de la buvette*.



**Le Livre des Visions et Instructions de la Bienheureuse Angèle de Foligno.**—Traduit par *Ernest Hello*, quatrième édition avec avertissement de *Georges Goyau*. Un volume in-12. Prix : 3 fr. 50, chez A. TRAILIN, 12, Rue du Vieux Colombier, Paris.

Le verbe lyrique d'ERNEST HELLO pouvait se mesurer avec les mystiques et sublimes pages de la *Bienheureuse Angèle de Foligno* : le succès, naturellement, devait récompenser l'effort. La traduction donnée par Ernest HELLO des révélations de la Bienheureuse offre, presque à chaque page, d'entraînantes envolées, la préface d'Ernest HELLO compte parmi les plus belles pages qu'il ait lui-même écrites. Un avertissement qui précède cette quatrième édition donne au lecteur, au lendemain des fêtes du Centenaire de la bienheureuse Angèle, un aperçu des publications auxquelles elle a donné lieu depuis l'apparition du chef d'œuvre de HELLO.



**La Vénérable Marie de l'Incarnation.**—Fondatrice des Ursulines de Québec par une Religieuse du même Ordre, avec une Introduction de *Mgr. Bau-nard*. Nouvelle édition augmentée de gravures authentiques hors texte. 1 beau vol. de plus de 500 pages. Prix 4 francs, chez MAME, Tours.

« C'est, dit Mgr Bau-nard, une existence pleine et continuellement montante que celle de cette religieuse, missionnaire et apôtre. Dans ce rigoureux commencement du dix septième siècle, où les sages s'accordent à placer l'un des points culminants de la grandeur intellectuelle et morale de la France, une femme de tête et de cœur entend de bonne heure l'appel d'en haut. Privée de son mari, elle se fait Ursuline à Tours. Ce n'est que le premier pas dans la généreuse carrière où elle ne s'arrête plus. »

« Maintenant elle est en Amérique. L'Amérique, c'est à dire les travaux, les épreuves, l'isolement, la misère, le froid, la maladie, les horreurs de la vie sauvage, l'isolement, la guerre, l'invasion barbare, les incendies, la ruine, et vingt fois l'approche de ce bienheureux martyr que ce cœur viril croit toucher, et qui trompe jusqu'à la fin l'ardeur de ses désirs. »

« La Vénérable Marie de l'Incarnation est de l'une et de l'autre patrie : du ciel et de la terre, mais avec un plus fort attrait vers la patrie d'en haut. Qui s'en étonnerait ? C'est bien d'elle que l'on peut dire que là où est notre trésor, là est aussi notre cœur. Jésus est pour elle ce trésor ; et déjà, plus de quarante ans avant les révélations de Paray-le-Monial, elle préconise le

culte et prêche l'amour du divin Cœur qui a tant aimé les hommes. De dire l'ardeur et la lumière qui rayonnent des visites dont l'honneur Jésus-Christ serait chose impossible : il faut les avoir lues et recueillies de sa plume. C'est d'ailleurs une plume excellente que la sienne. Elle écrit cette forte langue de la première moitié du grand siècle qui trouve la beauté et l'éloquence dans la vérité, et qui place tout son art dans la simplicité. . .

" Cette physionomie, on la retrouvera ici, dans la vérité et le relief de ses traits. Comment en serait-il autrement? Le récit n'est qu'un tissu dont les lettres et récits de la sainte religieuse fournissent tous les fils et forment la trame et le dessin. C'est elle qui parle, qui vit, dans ces pages fidèles qui mettent son âme aussi bien que les choses sous les yeux. Quant à l'historien, il n'a, semble-t-il, qu'un souci : celui d'entrer dans la pensée, la manière, le style même de ce parfait modèle, puis de s'effacer et de disparaître, comme ferait une fille bien élevée qui, contente et confuse à la fois de précéder un peu sa mère pour lui ouvrir la porte, ne songe plus ensuite qu'à lui laisser la parole, les hommages et le succès, en se cachant dans son ombre et se rendant elle-même attentive à ses discours.

" Elle n'obtiendra pas d'autre louange de moi-même en retour du grand plaisir d'intelligence et de cœur que m'a donné ce livre. Aussi bien d'autres lecteurs, — et ils seront nombreux, — ne manqueront pas de lui témoigner leur juste reconnaissance pour le même profit et le même plaisir.

" Mon dernier vœu est pour qu'un jour, bientôt, le nom de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation soit inscrit au nombre de ceux que l'Église honore de son culte public : et qu'au sein de fêtes solennelles l'Europe et l'Amérique fassent monter ce nom dans leurs invocations, avec leurs actions de grâces à Jésus-Christ d'abord, admirable dans ses saints, puis au Pontife suprême qui aura permis, prescrit à toutes les générations de la proclamer Bienheureuse."

(L. BAUNARD, *Directeur des Facultés Catholiques de Lille.*)



#### LE MOINEAU

Comment se fait-il donc, ma sœur,  
Que l'on t'aime, qu'on me rejette :  
Que l'on t'acueille avec douceur,  
Qu'avec humeur on me maltraite ?  
Cependant, je suis plus adroit,  
Je puis, par mainte gentillesse,  
Charmer le maître et la maîtresse :  
J'ai cent fois plus d'esprit que toi.

#### LA TOURTERELLE

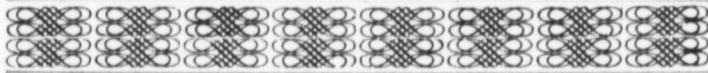
C'est, mon frère, qu'on vous accuse  
D'être un gourmand, d'être un voleur :  
Vous prenez ce qu'on vous refuse,  
Moi, ce qu'on m'offre de bon cœur.  
Vous avez plus d'esprit, mon frère,  
Plus d'adresse, plus de savoir :  
Mais lorsqu'on l'emploi à mal faire,  
Il vaut bien mieux n'en point avoir.

\*\*\*

A l'école :

L'instituteur. — Apprenez petit cancre que celui qui mange des végétaux est un végétarien.

L'élève. — Alors celui qui mange du veau est un vaurien.



## Prières et Actions de Graces

**AVIS IMPORTANT** :—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

**St. Sauveur.**—Mille remerciements à Notre-Dame du Très St. Rosaire pour une grande grâce obtenue par son intercession avec promesse de le faire publier dans les *Annales*, offrande 10 cts —Abonnée. — **Ste. Geneviève de Batiscan.**—Veuillez s'il vous plaît insérer dans les *Annales* du T. S. Rosaire. Remerciement à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour faveur obtenue.—**Dame F. W. G.**—**Lachevrotière.**—Je vous envoie 25 cts pour faveur obtenue, et en espérant que notre bonne mère du Très Saint Rosaire ne nous oubliera pas à l'avenir.—**Deschaillons.**—Inclus \$1.00 pour Stations du Rosaire pour faveur obtenue de la Ste. Vierge. Veuillez s. v. plaît prier pour moi—**A. Douville.**—**St. Maurice.**—Voulez-vous s. v. p. publier dans vos *Annales* : ma petite fille âgée de quatre ans ayant avalée une épingle, ressentait des piquements dans la gorge, ces piquements se sont passés aussitôt après avoir promis de faire publier, et aussi guérison d'un mal d'oreilles après promesse de faire publier dans les *Annales*.—**St. Stanislas.**—Mille et mille fois merci à Notre-Dame du Rosaire, Ste. Anne et St. Antoine de Padoue pour avoir obtenu ma guérison d'un mal très inquiétant après neuvaines et promesse de faire inscrire dans ses *Annales*, je remercie encore ces grandes saintes et saint pour plusieurs autres faveurs obtenues.—**Fitchburg.**—Je vous envoie \$1 00 ; 50 cts pour messe et 50 cts pour les Stations du St. Rosaire pour grâce obtenue, et pour lui demander qu'elle protège ma famille dans ce pays étranger.—**Maskinongé.**—Ci-inclus 25 centins que j'avais promis à Notre-Dame du Rosaire pour guérison obtenue et promesse de le faire publier dans vos *Annales*—Abonnée.—**West Rutland.**—Merci à la très Ste Vierge, merci pour bien des faveurs obtenues, et à St. Joseph merci, moi infirme je me recommande à vos bonnes prières.—**Almaville.**—Ci-inclus 25 centins pour faire brûler deux cierges au St. Sépulcre et 15 centins offrande à St. Antoine pour grâce obtenue, et 25 centins que ma mère envoie aussi pour accomplir une promesse après faveur obtenue, suppliant toujours cette bonne mère de nous continuer ses faveurs à l'avenir pour toute notre famille.—**Dame J. St. Ours** remercie N.-D. du Cap pour avoir été guérie ainsi que son fils âgé de 4 ans.—**Black Lake.**—Après avoir promis de faire un pèlerinage à pied depuis Trois-Rivières, j'ai obtenu du soulagement, aux pieds de la Statue de N.-D. du Cap—**J. L. Morin.**—**Ste. Perpétue.**—Je remercie N.-D. du T. S. Rosaire pour une faveur obtenue après promesse de faire publier dans vos *Annales*—**Delle T. H.**—**St. Léonard.**—**Dame A. M.** demande de remercie N.-D. du Cap d'avoir été guérie d'un mal de yeux.—**La Tuque.**—Je vous envoie mon abonnement pour avoir obtenu la guérison d'un coup que j'avais attrapé.—**Iron Mountain.**—Veuillez publier une faveur obtenue par l'intercession de St. Joseph—**A. Lajeunesse.**—**Manchester.**—Vous trouverez ici la somme de trois piastres pour une grand'messe que j'ai promise en l'honneur de Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour une grâce obtenue par son intercession avec la promesse de la faire publier—Une Abon-

née.—**Mont Carmel.**—Je vous envoie cinquante centins en mandat de poste pour une messe que j'ai promis à Notre-Dame du Rosaire pour faveur obtenue, et je demande d'autres grâces dont j'espère d'être exaucé veuillez s'il vous plaît faire inscrire dans vos annales—**Dame E. Lefebvre.**—**Trois-Rivières.**—J'avais promis 25 cents à Notre-Dame du Cap pour faveur obtenue par son intercession, merci et reconnaissance à notre bonne mère—**Dame E. M.—Québec.**—Mille remerciements à N.-D. du très St. Rosaire et à la bonne Ste. Anne pour la guérison d'un violent mal de gorge avec promesse de faire publier dans les annales de prendre un abonnement pour un an et de faire un pèlerinage au Cap s'il y a moyen—**Mde A. B.—Montréal.**—Vous trouverez ci-inclus trois piastres pour une grand-messe d'actions de grâce en l'honneur de Notre-Dame du S. Rosaire pour le succès d'une opération dans la gorge.—Veuillez s'il vous plaît le publier dans les annales de Notre-Dame du Rosaire—**M. L. et E. A.—Verner.**—Je remercie Notre-Dame du Saint Rosaire pour faveur obtenue après la promesse de faire publier dans les annales. Et je lui demande une autre grande faveur avec la promesse de faire inscrire dans les annales, et une offrande—**H. Chaperon.—Deschaillons.**—Une de mes petites filles souffrait d'un violent mal d'oreilles et elle a été guérie par l'application sur les oreilles de la médaille de N.-Dame du Rosaire et après lui avoir lavé les oreilles avec l'eau des roses rosariées. Je remercie de tout cœur Notre-Dame du Rosaire et le bon St. Joseph—**A. Dionne.—St. Casimir.**—Ci-inclus 25 cts pour une faveur obtenue avec promesse de donner cette offrande pour faire charroyer de la terre sur le terrain de N.-D. du Cap. Gloire et amour à Marie Reine du très Saint Rosaire.—**Biddeford.**—S'il vous plaît veuillez inscrire dans vos annales mille remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour une faveur obtenue—**E. B.—Montréal.**—Veuillez s. v. p. publier dans vos annales, que mes deux enfants ont été guéris d'une bronchite après la promesse de publication dans vos annales. J'ai aussi obtenu une autre faveur après la même promesse et je demande de prier pour moi afin que j'obtienne la guérison d'une maladie dont je souffre depuis longtemps—**Une abonnée.—Kings Park.**—S'il vous plaît inscrire dans vos Annales, remerciements et reconnaissance pour faveurs obtenues—**Dame P. L.—Deschambeault.**—Vous trouverez ci-inclus \$1.00 en remerciement des faveurs obtenues et demande à Notre-Dame du Très Saint Rosaire sa protection pour l'avenir sur toute notre famille—**Delle E. M.—Montréal.**—Je vous envoie 25 cents pour les voyages de terre pour une faveur obtenue—**O. D.—Bécancourt.**—Ci-incluse la somme de 50c pour mon abonnement de l'année 1910, en reconnaissance d'une faveur obtenue, prière de publier—**Dame T. St. Aubin.—Walthalla.**—Vous trouverez un mandat-poste, \$10.00, \$4 80 pour une autre année, abonnement aux annales du T. S. Rosaire et \$5.20 promis à la très sainte Vierge pour les Stations du Rosaire, pour la guérison de mon enfant que j'ai recommandé à vos prières pour la faiblesse de nerfs et du cœur, j'ai promis aussi à la sainte Vierge de faire publier dans vos annales cette guérison. Merci à la sainte Vierge et merci à vous tous de vos bonnes prières—**Morin.—St. Narcisse.**—Ayez donc la bonté d'inscrire dans vos Annales une guérison que j'ai obtenue par miracle, le médecin m'avait dit que j'étais pour mourir et le lendemain que j'ai eu la visite d'un saint prêtre, j'étais complètement guérie.—**New Hall.**—Je demande pour mon enfant de faire inscrire dans vos annales la guérison d'un mal de dents et que la Ste. Vierge la protège.—**Montréal.**—Ci inclus 50c pour abonnement en remerciements à N.-D. T. S. Rosaire pour faveur obtenue avec promesse de publier—**Dame J. N. B.—South Gardner**—Annales du T. S. Rosaire. J'envoie \$1.00 pour deux basses messes, une en l'honneur de N.-D. du T. S. Rosaire pour avoir obtenu à mon enfant, avec la promesse de le faire inscrire dans les annales, la grâce de faire une bonne première commu-

nion. Je demande que cette bonne mère continue à veiller sur elle—**Abonnée.**—**St. Sauveur.**—Je viens m'acquitter de ma dette de reconnaissance envers Notre-Dame du très Saint Rosaire, vous trouverez ci-inclus une piastre que je lui avais promise pour le mois de mai si elle m'accordait la grâce d'avoir assez de force pour tenir à l'ouvrage tout l'hiver. Je lui en suis très reconnaissante.—**Trois Rivières.**—J'ai été guérie d'un mal qui me faisait beaucoup souffrir, j'ai appliqué l'annale de Notre-Dame du très St. Rosaire sur la partie malade en me recommandant à elle et j'ai été guérie, j'ai été reprendre mon ouvrage le lendemain matin, j'ai promis de le faire publier dans les annales—**Abonnée.**—**Ste. Angèle, Laval.**—Veuillez s. v. p. insérer dans les Annales du T. S. Rosaire, mon petit garçon ne marchait pas d'un mal de genoux, et j'ai promis que s'il guérissait je le ferais publier dans les annales, reconnaissance à notre bonne Mère du T. S. Rosaire—**C. P.**—**Cobalt.**—Je vous envoie cinquante centins pour m'abonner; ce que j'ai promis pour des grâces que j'ai obtenues avec promesse de le faire publier, mille remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire.—**La Tuque.**—Mille remerciements à notre bonne mère du Cap pour faveurs obtenues après promesse de publier dans les annales—**Dame B. H.**—**Grand'Mère.**—Veuillez avoir la bonté d'inscrire dans vos annales, remerciements à Notre-Dame du St. Rosaire de m'avoir guérie après promesse de faire publier ma guérison et 2 années d'abonnements—**Dame Jos. Leduc.**—**Joliette.**—Vous trouverez \$1 00 dans cette lettre, promesse aux Stations du Rosaire pour guérison d'un mal d'oreilles et sollicite un parfait rétablissement de santé—**L. M. F.**—**Lac-aux-Sables.**—Je vous envoie mon abonnement, voilà sept ans que je suis abonné, veuillez s'il vous plaît inscrire dans vos annales plusieurs faveurs obtenues par l'invocation de notre bonne mère du ciel sous le nom de Perpétuel Secours—**Dame A. T.**—**St. Joseph, Beauce.**—Je vous inclus \$5.00 pour une grâce obtenue de Notre-Dame du T. Saint Rosaire—**Une Abonnée.**—**St. Barnabé.**—Je remercie la Sainte Vierge pour la guérison obtenue à mon garçon d'un mal de tête qui le faisait souffrir depuis plusieurs années et qui a été guéri après promesse de publier—**A. Gélinas.**—**Manchester.**—Vous trouvez ci-inclus 50 cts pour publier la faveur obtenue et, pour laquelle je sollicitais il y a deux ans vos prières—**Dame J. L.**—**Lemieux**—Faveur obtenue; off. 50 cts—**Dame J. W. B.**—**St. Narcisse.**—Veuillez inscrire la guérison d'une hernie après la promesse de publier—**Dame L. Cassette.**—**St. Alban.**—Je vous adresse 25 cts en reconnaissance de faveurs que j'ai obtenues pour moi et ma sœur—**P. S.**—**Grondines.**—Je remercie Notre-Dame du Cap pour guérison ebtenu, avec promesse de faire publier, et d'une offrande de \$1 00—**C. N. T.**—**Grondines.**—Actions de grâces à Notre Dame du Rosaire pour guérison et plusieurs grâces obtenues avec promesse de publier—**G. G.**—**Deschambeault.**—Remerciements à Notre-Dame du Cap pour guérison de mon petit garçon avec promesse de publier et d'une offrande de 25c—**Dame N.**—**Deschambeault.**—Mille remerciements à Notre-Dame du Cap pour guérison obtenue d'un mal de jambe avec promesse de publication. Off. \$0 25—**D. D.**—**Deschambeault.**—Je remercie de tout cœur Notre-Dame du Cap pour grâce obtenue avec promesse de publier. Je demande encore une autre grâce.—**St. Léon.**—Veuillez s. v. p. inscrire dans vos annales ce qui suit: Mille remerciements à la bonne Ste. Vierge pour m'avoir guérie d'un mal d'oreilles que j'endurais depuis un mois. Après avoir fait un pèlerinage à Notre-Dame du Cap ainsi que sur promesse de publier, je fus guérie—**Dame J. G. P.**—**St. Léonard.**—Vous trouvez ci-inclus la somme de 50 cts pour une messe en l'honneur de N.-D. du T. S. Rosaire pour une guérison obtenue avec promesse de faire publier dans les annales—**Abonnée.**—**Moulin Tardif.**—Je vous envoie encore cette année de l'argent pour payer l'annale et une petite aumône en remerciement à la bonne Ste. Vierge pour ma guérison.—**L'Épiphanie.**—J'ai promis que



si mon mari trouvait une bonne place que je m'abonnerais de nouveau, et j'ai été exaucée, j'envoie mon abonnement, et une heureuse maladie et bien d'autres faveurs obtenues, j'envoie 25 centins pour 15 lampes.—**Yamachiche.**—Veuillez, s'il vous plaît, inscrire dans vos annales : grands remerciements à Notre-Dame du Rosaire, à Sainte Anne et au Saint Esprit pour faveur obtenue après promesse de publier—**Enf. de Marie.**—**Trois-Rivières.**—J'avais promis à la Ste. Vierge que si elle préservait mon mari de tout accident durant l'hiver qui vient de finir, je renouvellerai mon abonnement et je ferais une petite aumône pour son sanctuaire, c'est alors que je m'acquitte de ma promesse en remerciant de tout mon cœur notre bonne Mère du Ciel de plusieurs autres grâces qu'elle m'a obtenues—**Abonnée.**—Voulez-vous, s'il vous plaît, publier dans les annales 25c en actions de grâce, plusieurs faveurs obtenues, en particulier du soulagement dans une toux opiniâtre—**Abonnée.**—**Proulxville.**—J'envoie une piastre à N.-D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue, et s'il vous plaît inscrire mon nom dans les annales : Dame F. B., et je me recommande à la Très Sainte Vierge Marie pour bien d'autres faveurs. Notre-Dame du Très Saint Rosaire j'ai confiance en vous—**Dame Eusèbe Côté.**—**Yamachiche.**—Grands remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour faveurs obtenues, après promesse de faire publier dans les annales—**Abonnée.**—**St. Wenceslas.**—Soyez assez bon d'inscrire dans vos annales, au mois de Mars, je tombais gravement malade, et au mois de Mai il y avait rien de changé dans ma maladie, donc je promis à cette bonne Mère du Ciel que si elle m'obtenait un soulagement dans ma maladie, je ferais dire une messe basse à son autel, et je fis le mois de Marie avec mes sept enfants, et aujourd'hui je suis bien mieux, et je lui promets une neuvaine de messes si j'obtiens mon entière guérison. J'ai bon espoir qu'elle m'obtiendra cette grâce. Mille remerciements—**M. A.**—**Pointe du Lac.**—J'avais un examen très redoutable à passer, j'ai fait une neuvaine des trois Ave Maria et promesse de publier dans les annales et grâce à Notre-Dame du Cap, mon examen a eu bien du succès—**A. A.** institutrice.—**Montréal.**—Ci-inclus 50 centins pour un an d'abonnement aux Annales de Notre-Dame du T. S. Rosaire en reconnaissance d'une heureuse maladie avec promesse de publier dans les Annales—**Dame E. J.**—**Ste. Ursule.**—Veuillez s'il vous plaît inscrire dans vos annales une guérison obtenue après promesse de le faire publier, et de payer un abonnement. Mille remerciements à Notre-Dame du St. Rosaire, je sollicite de nouvelles faveurs pour affaire importante et pour la guérison d'une maladie grave et un heureux mariage—**Abonnée.**—**Grand'Mère.**—Je vous envoie 25c pour faveur obtenue et je remercie notre bonne Mère du Ciel—**Dame C. G.**—**Sanford.**—Je remercie Notre-Dame du T. S. Rosaire pour une grâce obtenue avec promesse de publier dans les annales.—**Ste. Thèle.**—Veuillez inscrire dans vos annales, offre 25 cents pour guérison d'une paralysie à la figure.—**Mde Plamondon** de St. Frédéric de Beauce donne \$1.00, don au Sanctuaire.—**Madame I. A. F.** Cette dame ayant obtenue de grandes faveurs par l'entremise de la Ste. Vierge, donne \$5.00 en reconnaissance et désire que cet argent soit employé spécialement à l'ornementation du Maître Autel du Sanctuaire.—**Montmagny.**—Ci-inclus, vous trouverez 25 centins pour une faveur obtenue avec promesse de faire publier dans les annales—**Une Abonnée.**—**Montréal.**—Je vous inclu sous pli un mandat-poste de 50 cts pour paiement d'une messe basse. Je dois cela en remerciement à Notre-Dame du Cap pour faveurs obtenues, et lui en demande de nouvelles avec grand remerciement.—**St. Hughes.**—Je viens remercier Notre-Dame du Très St. Rosaire pour une faveur obtenue ; et je viens vous recommander la guérison de ma petite fille qui a bien mal aux yeux depuis quatre mois.—**St. Paul de Chester.**—Je dois mille remerciements à Notre-Dame du Cap pour une faveur obtenue, et je lui demande de me pardonner le retard que j'ai apporté à la



faire publier. S'il vous plaît d'insérer cette faveur dans vos annales—  
 Institutrice.—**Ste. Clothilde**—Veuillez faire inscrire dans vos annales plusieurs faveurs, grâces particulières, après la promesse d'une neuvaine d'un Rosaire par jour si j'obtenais ma grâce demandée. J'ai enfin été exaucée, ainsi que plusieurs autres faveurs—Une abonnée, Dame P. C.—  
**Berthier**.—Après promesse de payer 50c par année si la bonne Ste. Vierge ôtait une maladie grave à une personne qui m'est bien chère, la maladie s'éloigna de lui, je viens remplir ma promesse.—**Cap Santé**.—A Notre-Dame du Rosaire mille remerciements pour guérison obtenue avec promesse de le faire publier dans les annales, ci-inclus 25c—B. S., abonnée.—  
**St. Sauveur**.—Je viens remercier la Ste. Vierge d'une grande grâce qu'elle m'a obtenue, depuis trente cinq ans je souffrais d'une peine qui me mettait à la torture et parfois m'ôtait la raison, j'ai été guérie de cette peine dans un pèlerinage à la chapelle de N. D. de Lourdes à la dernière retraite des Dames de la Ste. Famille avec promesse de le faire publier. Mille fois merci.—**Ste. Croix**.—Remerciement à N. D. du Cap pour avoir été préservée de maladie avec promesse, 25 cts—Une abonnée.—**Ste. Croix**.—Ma petite fille souffrait du mal d'yeux depuis quelque temps, après m'être recommandée à N. D. du St. Rosaire et promis de m'abonner de nouveau, ma petite a pris du mieux et maintenant elle est guérie. Merci à notre bonne Mère—Une abonnée.—Faveurs obtenues, off. 10 cts—G. H.—**Manchester**.—C'est en remerciant Notre-Dame du Très St. Rosaire que je m'acquitte de ma promesse, il y a quelque temps ma petite fille avait tellement mal aux yeux qu'elle ne pouvait voir le jour, je suis veuve et n'ai que mon salaire de chaque jour, j'étais bien découragée, je croyais qu'elle était pour perdre la vue, j'eus recours à cette bonne Mère qui est jamais sourde aux prières des malheureux, je lui ai fait appliquer des roses bénites et je promis de faire publier sa guérison dans les annales, aujourd'hui j'ai été la voir à l'orphelinat et elle est presque guérie, et j'espère que la guérison sera complète, je me recommande avec mes deux petites filles aux prières de la communauté dans les choses temporelles et spirituelles, veuillez ne pas oublier de faire publier sa guérison dans les annales—Une abonnée.—Mrs O. Charbonneau.—**Holyoke**—S'il vous plaît d'insérer dans les annales mille remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour faveurs obtenues. Je demande à la Reine du Rosaire ma guérison complète pour dispepsie—D. E. P.—**Wallaceburg, Ont.**—Reconnaissance à Notre-Dame du St. Rosaire pour faveur obtenue, ayant demandé par la voie des Annales des nouvelles de mon frère parti depuis 10 ans, il est venu nous voir, aussi je demande des nouvelles d'un autre frère, n'ayant reçu de nouvelles depuis 5 mois, je place ma confiance en Notre-Dame du Rosaire—H. C.—**Freligsburg**.—Vous trouverez ci-inclus cinquante centins que j'avais promis pour les Stations du Rosaire après avoir obtenue une grande faveur dans une maladie—Dme J. L.—**St. Timothée**—J'avais un petit garçon de 12 ans qui fut atteint d'une maladie de peau qui menaçait de devenir bien grave. J'ai promis à Notre-Dame du St. Rosaire que s'il guérissait et que le reste de la famille serait épargnée, que je le ferais inscrire dans les annales, et aussitôt que j'ai fait la promesse, j'ai été exaucée, aujourd'hui je viens m'acquitter de ma promesse et vous prie de le publier dans les annales—**Waterbury**.—S'il vous plaît publier ceci dans vos très chères Annales: j'ai obtenu la guérison d'une grosse maladie en promettant 4 messes, j'en ai payé 2 il y a quelque temps et je vous envoie \$1 pour 2 autres messes et 50c pour une autre messe pour faveur obtenue—Mde D. S.—**L'Epiphanie**.—Je répare une négligence après avoir obtenue une guérison et promesse de faire publier dans les annales du Très St. Rosaire. Je vous demande de publier une guérison obtenue par l'intercession de Notre-Dame du Cap de la Madeleine et de Jésus Hostie.—**Cap Santé**.—Une autre abonnée. Je dois à Notre-

Dame du Rosaire grand remerciement pour faveur obtenue, ci-inclus 25c intercédant pour autre grâce — S. S. — **Bécancourt**. — J'avais promis de témoigner ma reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire par une insertion dans votre annale et une offrande de 25c, si j'obtenais un bon succès dans une opération. Ayant été exaucé, je remplis aujourd'hui ma promesse — J. H. G. — **Fréchette**. — Mille remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire et à St. Joseph et St. Antoine de Padoue pour grandes faveurs obtenues avec promesse de faire publier. Je puis encourager hautement l'invocation de ces grands Saints, car en demandant avec confiance on est certain d'être exaucé. Je demande à N.-D. du T. Saint Rosaire et aux autres Saints de me continuer leur protection et d'obtenir encore de nouvelles faveurs si Dieu le juge à propos — **Enfant de Marie**. — **Grand'Mère**. — Je remercie Notre-Dame du Cap pour guérison de ma femme avec promesse d'un pèlerinage à pied au Cap et de faire publier — X. Lajoie. — **Forges Radnor**. — Mille remerciements à Notre-Dame du Cap pour ma guérison et celle de mon bébé avec promesse d'un abonnement et de faire publier — **Dame H. G.** — **Charlesbourg**. — Je remercie Notre-Dame du Rosaire pour grande grâce obtenue avec prière de publier — **A. O.** — **Lac à la Tortue**. — Reconnaissance à Notre-Dame du Cap pour ma guérison et celle de mon enfant avec promesse de publier — **Dame C. L.** — **St. Sauveur**. — Je remercie Notre-Dame du Cap pour guérison obtenue du mal d'yeux — **Une abonnée**. — **Québec**. — Remerciement à Notre-Dame du Cap pour guérison obtenue avec promesse de publier — **Une abonnée**. — **St. Casimir**. — Guérison obtenue avec promesse de publier — **D. V.** — **St. Cyrille**. — Je vous envoie \$1.00, offrande d'un de mes abonnés qui remercie la Sainte Vierge de grâces obtenues et en demande de nouvelles. — **Québec**. — Après mon pèlerinage de l'an dernier, je viens remercier la Ste. Vierge de m'être trouvé mieux et la remercie aussi de ses faveurs spirituelles et temporelles, en lui demandant de nouvelles grâces — **Tertiaire**. — **Meriden**. — **Mme. A. Jolicœur** désire faire publier qu'elle s'abonne aux Annales pour avoir obtenue une grâce qu'elle demandait. — **Fall River**. — **Dame Frs. Bellefeuille** envoie \$1.00 pour les Stations pour faveur obtenue la guérison de sa fille. — **Chartierville**. — **Dame J. B. Boudreau** a été guérie d'une maladie dont elle souffrait depuis neuf ans, après une neuvaine en l'honneur de N.-D. du T. S. Rosaire avec promesse de publication dans les Annales. — **St. Jean des Piles**. — Guérison obtenue par l'intercession de N.-D. du Cap avec promesse d'un abonnement aux Annales et de publication — **H. T.** — **Sorel**. — Je remercie Notre-Dame du Cap pour guérison obtenue avec promesse d'un pèlerinage et de faire publier — **J. A. M.** — **St. Jean des Piles**. — Guérison d'un enfant après promesse de publier — **B. D.** — **St. Raymond**. — Je remercie Notre-Dame du Rosaire pour guérison et faveurs obtenues, avec promesse d'une grand'messe et de faire publier — **Dame P. R.** — **Ste. Anne de la Pérade**. — Mon mari étant pris d'une hémorragie et administré, j'ai eu recours à N.-D. du Cap, lui promettant pèlerinage et publication et le premier argent que mon mari gagnerait. Aujourd'hui je vous envoie \$5.00, et veuillez publier mes remerciements. — **Stanford**. — Mon enfant âgé d'un an tombait dans des convulsions effrayantes : il semblait dans des conditions désespérées. Alors j'ai eu recours à N.-D. du T. S. Rosaire, demandant la guérison de mon enfant, ou du moins une fin plus tranquille : je promis de faire dire une messe au Sanctuaire du Cap de la Madeleine, de faire publier, de m'abonner aux Annales et de faire une offrande en l'honneur de N.-D. du St. Rosaire. En même temps, j'appliquai des roses bénites et l'image de N.-D. du T. S. Rosaire sur la tête de l'enfant, et ce que les soins du médecin ne pouvaient obtenir se réalisa presque aussitôt. Mon enfant se calma bientôt et revint à la santé. — **St. Boniface**. — Il y a quelques mois une personne ayant bien mal aux yeux, je lui donnai des roses bénites et rosariées qu'elle mit

dans un peu d'eau et se lava les yeux avec cette eau. J'ai promis que si ses yeux guérissaient, je vous écrirais, vous priant de le publier dans vos Annales. **Ste. Flore.**—Veuillez publier dans les annales du Rosaire, je remercie beaucoup la sainte Vierge de beaucoup de grâces obtenues durant l'année, et aussi pour la guérison du mal d'yeux à mon petit garçon par l'usage des roses bénites, après promesse de m'abonner encore un an aux annales—De S. A. D.—**St. Isidore.**—Remerciement à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour faveurs spirituelles et corporelles obtenues durant quelques années d'abonnement, et promesse de jamais laisser l'abonnement—Jos. D.—**Moosup.**—Faites s'il vous plaît inscrire dans vos annales une grâce obtenue.—**Pointe du Lac.**—Grand remerciement à Notre-Dame du St. Rosaire pour la guérison de mon petit fils d'un mal inconnu au médecin ; il a guéri en peu de jours, grâce à notre bonne Mère.—**St. Elie.**—Une abonnée promis 50 cts si sa petite fille était guérie avec promesse de faire publier dans les annales, que la Sainte Vierge daigne nous pardonner le retard qu'on a eue de le faire inscrire dans les annales. J'ai été exaucé.—**Ste. Anne de la Péra e.**—Je viens aujourd'hui remercier St. Gérard et Notre-Dame du t ès St, Rosaire pour une guérison obtenue aussitôt après promesse de faire publier dans les annales.—A. R.—**Woonsocket.**—Après promesse soit de s'abonner aux Annales de N.-Dame ou encoré de faire une offrande à Son Sanctuaire, j'appris qu'une Dame prenait du mieux, et il y a quelques jours elle m'arrivait pleine de santé, me priant de vous informer de la chose avec prière de remercier Notre Bonne Mère dans vos chères Annales.—**L'Islet Station.**—Vous trouverez ci-inclus 25 centins que j'avais promis pour une petite fille qui a très bien réussi à passer ses examens de première Communion—Dame L. B.—**St. Elie.**—Une personne remercie la Sainte Vierge pour une grâce obtenue avec promesse de faire publier dans les Annales.—**Ste. Agathe des Monts.**—Ayant subi des traitements de deux médecins dont l'un était spécialiste, et voyant qu'après auelà de deux mois j'étais sur le point de perdre la vie malgré ces traitements ; je promis à Notre-Dama du Cap que si elle me guérissait, je ferais un pèlerinage à son Sanctuaire du Cap, et que là je ferais publier cette grande guérison. Immédiatement après avoir promis cela, je commençais à mieux voir. Aujourd'hui je vois parfaitement bien, et je ne sens aucune douleur à ma vue. Donc grand merci à cette bonne Vierge du Cap pour m'avoir rendu la vue—Mr. Polycarpe Dufour.—Hull.—Je remercie Notre-Dame du Cap pour avoir obtenu un bon emploi, avec promesse de publier—P. R.—Je remercie Notre-Dame du Cap pour guérison d'un gros mal de jambes, avec prière de faire publier—Dame A. R.—**Trois-Rivières.**—Je remercie Notre-Dame du Cap, St. Antoine et le Précieux Sang pour plusieurs grâces obtenues—Dame A. B.—**Trois-Rivières.**—Actions de grâces à Notre-Dame du Cap pour grâce obtenue avec promesse de faire publier, off. 25c—Marie Louise Poisson.—**Trois-Rivières.**—Je remercie Notre-Dame du Cap pour m'avoir obtenue une grâce tout-à-fait particulière—J. L. G.—**Trois-Rivières.**—Guérison obtenue par Notre-Dame du Cap—P. H.—**St. Martin.**—Uue abonnée désire publier dans les annales du T. S. Rosaire qu'elle a retrouvé son anneau de mariage par l'intercession de N.-Dame du St. Rosaire, St. Antoine de Padoue et les Ames du Purgatoire, off. \$0.10—H. B. D.—**Québec.**—Je suis une petite fille de 6 ans ; j'ai eu mal aux yeux, la Sainte Vierge m'a guérie, je lui ai promis 25 cts. Je remercie 100 fois la Sainte Vierge de m'avoir guérie, et je lui demande de m'accorder la grâce de faire jamais de péché mortel—M. A. R.—**St. Marc des Corrières.**—Je viens remercier Notre-Dame du Sacré-Cœur d'une faveur accordé par son intercessiou avec promesse de faire publier.—**St. Marc des Carrières.**—Je sollicite Notre-Dame du Sacré-Cœur et Notre-Dame du St. Rosaire de m'accorder la paix du cœur et me délivrer du scrupule pour communier souvent—D. N. N.

## Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	68	Malades.....	27
Vocations.....	72	Bonne mort.....	128
Familles.....	400	Conversions.....	202
Pères et mères de familles.....	500	Grâces temporelles.....	468
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	423
Jeunes gens.....	128	Emplois.....	100
Jeunes personnes.....	150	Heureux mariages.....	40
Institutrices et écoles.....	90	Succès dans entreprises.....	201
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	98
Premières communions.....	200	Intentions particulières.....	700
Infirmes.....	216	Ivrognes et blasphémateurs.....	200

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4<sup>e</sup> dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5<sup>e</sup> dizaine pour les défunts.

## Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	121
Conversions.....	98
Succès dans les examens.....	12
Réussite dans les affaires difficiles.....	82
Heureuse délivrance.....	70
Faveurs obtenues.....	400

## Nécrologie

Dame B. Schiller, St. Louis de France.—M. Donat Bellemar, St. Barnabé.—Delle Marguerite Héroux, St. Barnabé.—M. Trefflé Robert, St. Sévère.—M. Joseph Dussault, Deschambault.—M. Xavier Darveau, St. Marc des Carrières.—Dame Placide Chaput, St. Norbert.—Dame Noël Bertrand, N.-D. des Anges.—Dame Vve David Marcoux, Pont Rouge.—M. Moïse Vigneault, St. Grégoire.—Dame Vve Joseph Morin, Gascons.—Dame Edouard Bournisal, St. Barnabé.—Dame Augustin Jean, St. Jean Port Joli.—Delje Joséphine Beaubien, Ste. Rose du Dégelé.—Delle Almina Savard, Les Ecureuils.—Dame Odilon Piché, Trois-Rivières.—Sr. St. Philippe de Néri, St. André de Kam.—Delle Aurélie Gagnon, Ste. Anne.—Dame Vve Zéphirin Bacon, St. Prosper.—Dame Octave Piché, Berthierville.—M. Onésime Piette, Berthierville.—Dame Vve Thomas Lachance, St. Joachim.—Dame Trefflé Morissette, Trois-Rivières.

*Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !*

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.